

Gobemouche gris, *Muscicapa striata* (Pallas, 1764)

Classification (Ordre, Famille) : Passeriformes, Muscicapidés

Description de l'espèce

Le plus grand gobemouche d'Europe. Chez les adultes de la sous-espèce nominale *Muscicapa s. striata* l'aspect général est celui d'un passereau assez élancé, gris brunâtre uniforme sur les parties supérieures. La tête, de même couleur, est nettement striée à l'avant. Le ventre est blanc sale, la gorge et la poitrine sont gris brunâtre, finement striées. Le bec, noir et court, est nettement aplati. Les pattes sont noires et courtes. Les oiseaux de Corse, qui appartiennent à la sous-espèce *Muscicapa s. tyrrhenica*, ont le dessus du corps nettement plus brun et les stries de la poitrine sont remplacées par des taches plus larges et moins nettes.

Il n'a pas de dimorphisme sexuel. Les jeunes ressemblent beaucoup aux adultes mais s'en distinguent par des taches pâles visibles de près sur les couvertures alaires et le dos. La mue, partielle, a lieu de juillet à septembre.

Le cri est fin et à peine audible à distance. Le chant, peu puissant, est une série de notes assez espacées les unes des autres (JCR, CD4/p1.22).

Longueur totale du corps : 13-15 cm. Poids : 12 à 20 g

Difficultés d'identification (similitudes)

A l'automne, les gobemouches noirs (*Ficedula hypoleuca*) et les gobemouches à collier (*Ficedula albicollis*) sont eux aussi gris brunâtres et ont le même comportement. Cependant, ces deux espèces sont de tailles plus faibles (12-13,5 cm), n'ont pas la poitrine striée, mais blanche, et présentent en outre des marques blanches bien visibles sur les ailes fermées.

Répartition géographique

Le Gobemouche gris se reproduit depuis le nord de l'Afrique du Nord jusqu'au lac Baïkal en Russie. En Europe, la sous-espèce nominale est présente du Portugal (où elle est peu commune) au nord de la Norvège. L'espèce ne manque qu'en Islande et dans les taïgas arctiques. Elle est présente sur toutes les grandes îles méditerranéennes, la Corse et la Sardaigne étant occupées par *Muscicapa s. tyrrhenica*, et les Baléares par *M. s. balearica*. L'espèce est intégralement migratrice. Elle hiverne dès le sud du Sahel et est alors commune depuis le sud du Zaïre et de la Zambie jusqu'à la pointe méridionale de l'Afrique.

En France, en période de reproduction, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire. Cependant, selon DUBOIS *et al.* [bg19] et SIBLET [*in* bg72], le Gobemouche gris n'est vraiment commun qu'en Corse, du littoral jusqu'aux environs de 2000 m d'altitude et dans les boisements clairs de feuillus d'Île de France, de Normandie et d'Alsace. Il est rare dans le sillon rhodanien, de la Bourgogne à la Provence, dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur [bg50] et Languedoc-Roussillon ainsi que dans le sud de la région Rhône-Alpes [2 ; bg6]. Ailleurs il est peu abondant. Des îles des côtes nord-occidentales de la France, seules les grandes îles (exceptée Ouessant) sont occupées.

Biologie

Ecologie

Pour s'installer, le Gobemouche gris recherche les boisements clairs et âgés, surtout de feuillus, qui lui offrent les espaces dégagés et les perchoirs d'où il guette ses proies, pratiquement toujours capturées au cours d'un vol bref. Les vieilles futaies de chênes et de hêtres, les vieilles ripisylves, les châtaigneraies sont les milieux qui semblent les plus favorables à l'espèce mais dans la partie continentale de la France, le milieu le plus fréquemment utilisé semble bien être les vieux parcs urbains et périurbains où il retrouve ses paysages favoris et de nombreux sites de reproduction (vieux murs, arbres creux, lierre, etc.). On le note souvent installé tout proche des habitations. La sous-espèce corse se reproduit dans tous les types de milieux depuis les îlots côtiers jusqu'aux limites de la zone alpine [bg65].

En hivernage, le Gobemouche gris occupe des milieux semblables à ceux qu'il fréquente en Europe, notamment les individus parvenus jusqu'en Afrique du Sud.

Comportements

Le Gobemouche gris vit dans les feuillages où il se tient presque vertical, souvent posé sur les branches sèches. C'est une espèce au comportement presque totalement diurne en dehors de la plupart de ses épisodes de migration active. En période de reproduction, il a un comportement territorial affirmé. L'espèce n'est pas particulièrement farouche. Sa reproduction a été signalée, par exemple, dans un pot de fleurs sur un balcon fréquenté, une lanterne sur un perron ou encore à l'angle d'une gouttière.

Les mouvements migratoires se déroulent surtout de nuit. La migration postnuptiale commence dès le début d'août et se termine à la fin du mois d'octobre, avec un maximum durant le mois de septembre [5]. Quelques rares individus stationnent jusqu'à la fin novembre [bg19]. Son voyage à travers le continent africain est assez rapide puisque les

premiers individus sont observés en Afrique du Sud dès les premiers jours d'octobre [4]. Plusieurs cas de fidélité au site d'hivernage ont été notés [bg7]. En France, les premiers retours printaniers sont notés dès la fin du mois de mars en Corse (où les deux sous-espèces sont présentes lors des migrations), le plus souvent dans la seconde décennie d'avril sur le continent. Le pic de passage se situe aux environs de la mi-mai. Lors de ces mouvements pré-nuptiaux, la sous-espèce de Corse et Sardaigne, *Muscicapa s. tyrrhenica*, est parfois observée sur le continent.

Reproduction et dynamique de population

Les densités sont généralement faibles, de l'ordre de 1 à 20 couples pour 100 ha. Elles sont parfois nettement plus élevées dans les parcs, cimetières et jardins arborés (jusqu'à sept couples/10 ha) qu'en milieu naturel.

La sous-espèce corse a des densités de population proches de deux couples/10 ha en chênaie ou pinède et atteignant jusqu'à six couples/10 ha à l'intérieur des villages montrant l'anthropophilie marquée de l'espèce dans ces départements insulaires.

Le nid peut être construit dans une cavité à large ouverture (parfois un nichoir), mais aussi sous une plante au feuillage retombant qui le protégera (à l'intérieur d'un lierre, contre un mur ou un tronc par exemple). On peut également le trouver totalement à découvert posé dans une falaise, sur une saillie d'un mur ou un élément décoratif, parfois dans un vieux nid d'une autre espèce comme le Rougequeue noir ou l'Hirondelle rustique. La construction du nid (par la femelle seule) commence rapidement après l'arrivée des oiseaux et dure cinq ou six jours [bg72]. Les pontes sont généralement de trois à six œufs que seule la femelle couve pendant environ 12 à 15 jours, tout en étant régulièrement nourrie par le mâle. Les jeunes, qui restent au nid pendant environ deux semaines, sont alimentés par les deux parents, bien qu'il arrive assez souvent que le mâle participe très peu à leur élevage. Pour inciter les jeunes à quitter le nid, les parents apportent de la nourriture mais restent à distance des jeunes. Ceux-ci, tirillés par la faim, doivent obligatoirement aller la chercher, au-devant des adultes.

Certains couples, surtout les plus précoces, élèvent une seconde nichée. En cas de destruction de la première ponte, une ponte de remplacement est fréquemment effectuée.

On ne sait rien du succès de reproduction de cette espèce en France continentale. Il semble toutefois que, comme chez beaucoup d'autres espèces insectivores, les conditions météorologiques et l'abondance des proies jouent un rôle considérable dans la réussite des nichées. En Corse, pour 17 nids observés, 58% des œufs pondus ont donné des jeunes à l'envol [bg65].

Les Gobemouches gris sont aptes à se reproduire dès le printemps suivant leur naissance.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 11 ans [bg59].

Régime alimentaire

Durant la quasi-totalité du cycle annuel, le Gobemouche gris est insectivore. Les proies des adultes les plus courantes sont constituées d'insectes volants, diptères et hyménoptères surtout. Il peut capturer aussi des lépidoptères, même de grande taille comme les Machaons. Plus de la moitié des proies sont capturées au vol (surtout lorsque le temps est calme et par forte chaleur), les autres sont saisies soit au sol, soit sur les arbres. Les poussins sont nourris exclusivement d'insectes.

Avant le départ pour l'Afrique ainsi que sur les sites étapes lors de la migration postnuptiale, le Gobemouche gris consomme également des éléments végétaux et parfois en quantités importantes ainsi des petites baies comme celles du Sureau, du Cornouiller sanguin ou celles des diverses espèces de ronces.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2160 - Dunes à *Hippophae rhamnoides* (Cor. 16.251)

2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (Cor. 16.29)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

2270*- Dunes avec forêts à *Pinus pinea* et/ou *Pinus pinaster* (Cor. 16.29 x 42.8)

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (Cor. 41.51 et 41.54)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) (Cor. 44.4)

9260 - Forêts de *Castanea sativa* (Cor. 41.9)

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Jamais abondant, mais répandu, le Gobemouche gris n'a qu'une infime partie de ses effectifs nicheurs dans des espaces protégés.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe. Après un déclin net à modéré dans les années 1970-1990 en Grande-Bretagne (où les effectifs avaient déjà chuté de moitié entre 1966 et 1976 et plus rapidement encore à la fin des années 1980), en Finlande, au Danemark, en Irlande, en Allemagne, en République tchèque, et en Espagne entre autres [bg30 ; bg68], la population est restée stable ou s'est accrue dans la majeure partie des pays européens dans les années 1990-2000. Ses effectifs n'ont cependant pas recouvré encore leur niveau initial et dans quelques pays, les populations continuent à décroître modérément (Irlande, Grande-Bretagne, Belgique, Norvège et France). La population européenne est évaluée entre 14 et 22 millions de couples [bg2].

En France, l'espèce est classée « à surveiller » [bg53]. La comparaison des cartes des deux atlas des oiseaux nicheurs établies en 1970-1975 et 1985-1989 [bg70 ; bg72] ne fait pas apparaître de différence dans la répartition de l'espèce et la population française se situe entre 500 000 et un million de couples [bg19]. Dans certaines régions françaises, une diminution des effectifs a été signalée, surtout par rapport au XIXe siècle. C'est le cas en Champagne-Ardenne [1], Charente [7], Deux-Sèvres [3], Loir-et-Cher [6] et Vaucluse [bg50]. En revanche, aucune étude globale ne permet d'appréhender de manière fiable l'évolution passée des effectifs du Gobemouche gris à l'échelle de l'ensemble de notre pays.

Menaces potentielles

La modification profonde des pratiques agricoles au cours du XXe siècle, et plus particulièrement l'augmentation des traitements chimiques ont entraîné une chute importante de la quantité des proies disponibles. De plus, la disparition de nombreuses vieilles haies, des vergers à hautes tiges et des arbres têtards a affecté les populations nicheuses.

En forêt, des pratiques conduisant à la diminution du bois mort sur pied ne sont pas favorables à l'espèce. Dans les boisements protégés comme ceux de Pologne on n'a pas pu mettre en évidence de baisses particulières des effectifs.

La succession d'étés humides et frais pourrait aussi avoir significativement contribué à la diminution des effectifs en Europe occidentale et nordique.

Dans les zones africaines d'hivernage, les problèmes rencontrés, surtout dus à la sécheresse, viendraient, selon certains ornithologues, s'ajouter aux difficultés rencontrées en Europe. Devant la disparité des évolutions constatées, il semble bien que les causes réelles de déclin observées dans l'ensemble de l'aire de reproduction soient à rechercher plutôt à l'échelle purement régionale.

Propositions de gestion

Faute de mieux connaître les causes du déclin de l'espèce, on ne peut que formuler des propositions générales favorables à sa conservation. La diminution de l'utilisation des insecticides à large spectre, le maintien ou la reconstitution de haies comportant par exemple des arbres à hautes tiges, ou diverses essences, la conservation de vieux arbres et d'arbres morts, tant en forêt que dans les jardins et parcs urbains, devraient permettre au moins localement, de maintenir certaines populations à leur niveau actuel, voire d'en augmenter les effectifs.

Études et recherches à développer

Un des premiers travaux à mener serait d'approfondir la connaissance sur la distribution de la population nicheuse en France et de préciser son évolution et les éventuelles causes de déclin. L'accroissement récent de l'échantillonnage du programme STOC-points d'écoute devrait apporter une contribution dans ces domaines (<http://mnhn.fr/vigie-nature/STOC/Résultats>).

D'autres recherches pourraient également avoir pour but de préciser l'habitat de nidification optimal de l'espèce.

Bibliographie

1. COCA (1991).- *Les oiseaux de Champagne-Ardenne*. Centre Ornithologique de Champagne-Ardenne, St Rémy-en-Bouzemont. 291 p.
2. CORA Drôme (2003).- *Oiseaux de la Drôme. Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA. 147 p.

3. GODS (1995).- *Oiseaux nicheurs des Deux-Sèvres*. Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Méloé, Aulnay. 224 p.
4. HARRISON, J.A., ALLAN, D.G., UNDERHILL, L.G., HERREMANS, M., TREE, A.J., PARKER, V. & BROWN, C.D. (1997).- *The atlas of southern African birds*. . Vol. 2. Birdlife South Africa, Johannesburg. 1514 p.
5. ISENMANN, P. (1989).- La migration du Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) à travers la France méditerranéenne. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* **59**: 273-280.
6. PERTHUIS, A. (1983).- *Les oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher*. Perche-Nature, Sargé-sur-Braye. 125 p.
7. SARDIN, J.P. (1991).- *Les oiseaux de Charente*. Charente Nature, Angoulême. 189 p.